



Programmes d'Appui à l'Emploi et Employabilité des Jeunes dans les Secteurs de Croissance au Sénégal

*TSAMBOU André Dumas,
THIERNO MALICK Diallo et
FOMBA KAMGA Benjamin*

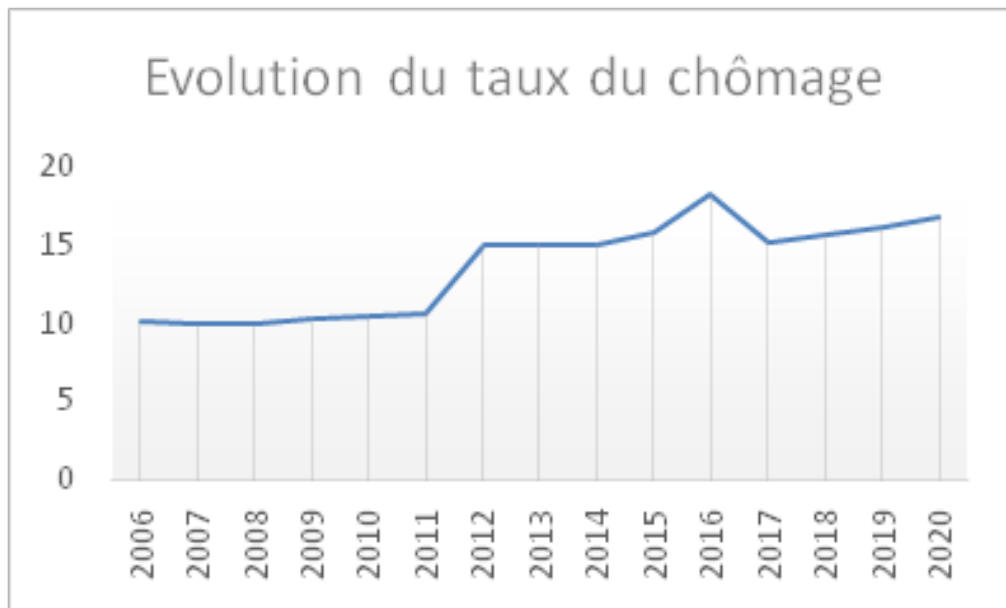
Février 2022 / No.GSYE007

Situation économique de l'emploi

La situation des jeunes sur le marché du travail reste préoccupante au Sénégal (BIT, 2018 ; PAP, 2019-23 ; ENES, 2017). Bien que le Sénégal ait une croissance du PIB réel supérieur à 5% par an entre 2014 et 2019, la création d'emplois demeure insuffisante et la qualité des emplois est toujours un problème préoccupant (PAP, 2019-23, p.12). Le taux de chômage reste élevé (20,5%), plus élevé en milieu rural (22,1%) qu'en milieu urbain (12,6%), plus élevé chez

* Le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA) tient à remercier l'INCLUDE pour son soutien financier, technique et intellectuel.

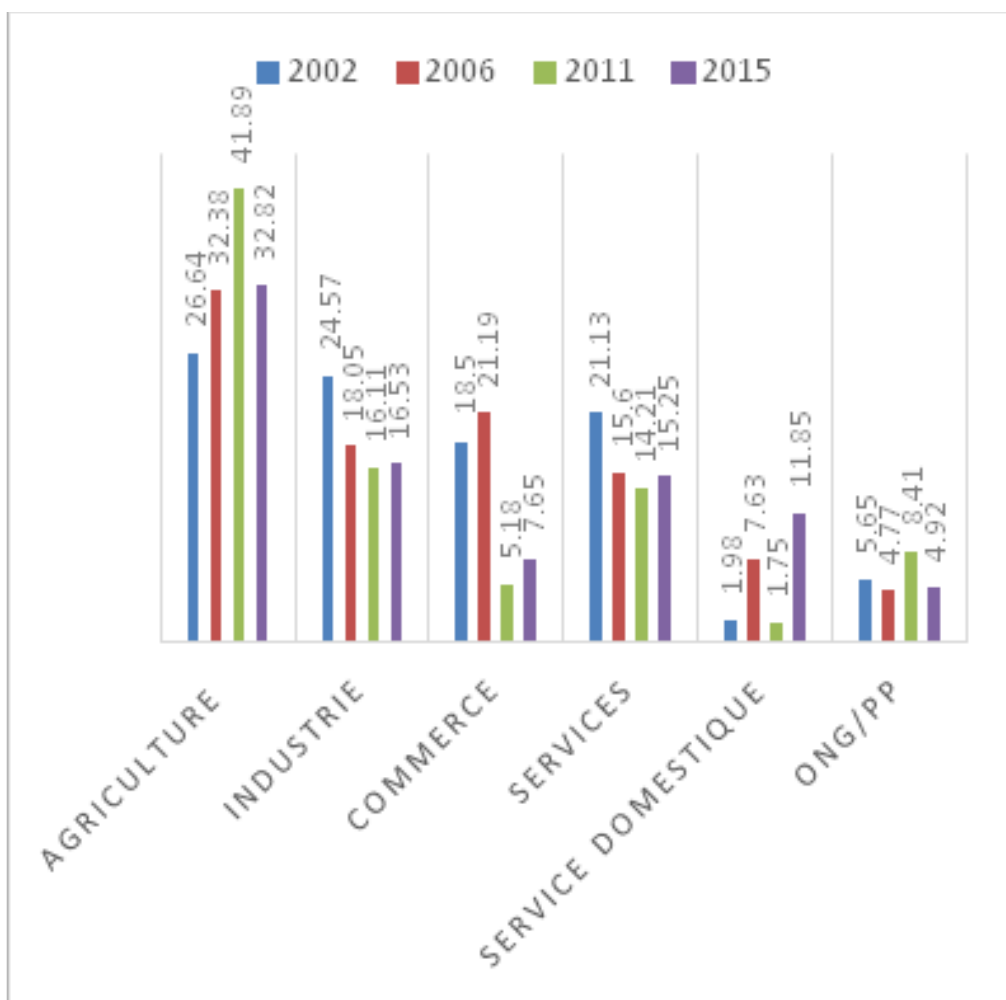
les femmes (29,9%) que les chez les hommes (12,6%), et plus élevé pour la tranche d'âge de 15 à 35 ans. Le taux de chômage est de 19,5% chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans et 17,5% chez les jeunes âgées de 25 à 29 ans, contre 10% chez les adultes (ENES, 2017).



En plus, plus de 100 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail sénégalais, mais les possibilités limitées d'emploi formel et décent poussent la plupart d'entre eux à exercer dans le secteur informel (PAP, 2019-23).

Secteurs pourvoyeurs d'emploi

La répartition des jeunes occupés âgés de 15 à 35 ans par secteur d'activité fait ressortir une nette prédominance de l'agriculture, quelle que soit l'année d'enquête considérée (voir graphique 2).



On observe une tendance à la hausse du nombre de jeunes engagés dans l'agriculture entre 2002 et 2015, avec un pic d'environ 40% en 2011. Bien que la part des jeunes occupés dans l'agriculture soit en baisse sur la période 2011-2015, l'agriculture reste la catégorie d'emploi la plus importante. L'emploi agricole représentait près de 30 % de l'emploi total des jeunes en 2015 contre près de 40 % en 2011. La part des jeunes employés dans le commerce a également connu une baisse au fil du temps, mais ce secteur demeure le plus important pourvoyeur d'emplois après l'agriculture.

Stratégies de promotion de l'emploi

Environ un sénégalais sur deux a moins de 18 ans et la moyenne d'âge de la population se situe à environ 23 ans (ANSD, 2020). Cette structure démographique avec les centaines de milliers de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail est préoccupante pour l'État. Ce qui a d'ailleurs poussé l'État du Sénégal à entreprendre certaines initiatives à travers la création de plusieurs structures publiques d'emploi dont : l'Agence Nationale de l'Emploi des Jeunes (ANEJ), l'Agence pour l'Emploi des Jeunes des Banlieues (AJEB), l'Agence Nationale d'Appui aux Marchands ambulants (ANAMA) et le Fonds National de Promotion des Jeunes (FNPJ). Ces initiatives, pour importantes qu'elles soient, se sont révélées peu efficaces, ce qui a conduit à la coordination des actions en faveur de l'emploi des jeunes dans une structure unique appelée Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ). Malgré cette structure unique, on note aussi une prolifération des intervenants avec de multiples programmes qui agissent directement et indirectement sur la politique de l'emploi comme la convention nationale État-Employeurs signée en 1987 renouvelée en 2000 et en 2009. Certes, ces interventions de l'État ne sont pas orientées vers les secteurs pourvoyeurs d'emplois, mais elles soutiennent l'employabilité des jeunes. Pami ces interventions, seule la convention nationale Etat-Employeur sera analysée vu qu'elle a résisté au temps.

L'objectif de ce travail est d'évaluer l'impact des programmes de la convention nationale État Employeur sur l'insertion des jeunes hommes et femmes dans les secteurs d'activité à forte capacité de création d'emplois de qualité.

Nous avons utilisé les données d'enquête de suivi de la pauvreté (2006 et 2011), les données auprès des ménages (2002) et les données sur l'emploi au Sénégal (2015) pour identifier les secteurs pourvoyeurs d'emplois aux jeunes.

En plus, les données primaires issues de l'Enquête sur l'amélioration des Politiques d'Emploi (EAPE) sont utilisées pour construire l'indice de la qualité d'emploi et d'analyser l'impact des programmes d'appuis à l'emploi sur l'emploi de qualité dans les secteurs pourvoyeurs d'emploi

L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode d'appariement des scores de propension (PSM) qui permet de faire une comparaison entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires desdits programmes.

Résultats

Les résultats révèlent que les programmes d'appui à l'emploi mis en œuvre par la Convention Nationale État-Employeur permettent aux jeunes bénéficiaires d'accéder à des emplois de meilleure qualité comparativement aux non-bénéficiaires. De manière spécifique

Le « contrat de solidarité » qui est un programme de stage pédagogique dans les établissements d'enseignement privé permet aux jeunes d'avoir 4 à 6% plus de chances d'accéder à des emplois de meilleure qualité dans le secteur de service que ceux qui n'ont pas bénéficié dudit programme.

Le « stage d'apprentissage » qui est un programme de formation professionnelle dans l'entreprise en alternance dans un centre de formation permet aux jeunes bénéficiaires d'avoir 4,5% à 7,2% plus de chance d'accéder un emploi de meilleure qualité dans le secteur industriel et de service.

Le « stage d'adaptation » qui est un programme d'acquisition d'expérience professionnelle augmente les chances des jeunes femmes et hommes bénéficiaires de 4,8% à 7,2% d'accéder à un emploi de qualité supérieure par rapport aux non-bénéficiaires.

Le « stage d'incubation » qui est un programme d'encadrement, d'assistance et de parrainage des jeunes en poste d'agent de maîtrise permet aux bénéficiaires d'augmenter les possibilités de 4% à 7,2% d'accéder à un emploi de meilleure qualité. Le « contrat d'essaimage » qui est un programme de formation et d'orientation des individus pour la création d'entreprises augmente les chances de succès dans la création pour les jeunes bénéficiaires dudit programme

Leçons et recommandations

Il ressort de cette analyse que les programmes mis en œuvre par la Convention Nationale Etat-Employeur pour promouvoir l'emploi des jeunes au Sénégal permettent aux bénéficiaires d'accéder à un emploi de meilleure qualité. Ces emplois sont en majorité dans le secteur industriel et de services. Ces secteurs sont des secteurs pourvoyeurs d'emploi de qualité aux jeunes hommes et femmes bénéficiant des formations et stages offerts par la Convention Nationale Etat-Employeur. Les facteurs qui limitent l'accès des jeunes à un emploi de qualité sont des facteurs qui limitent leur participation aux programmes d'appui à l'emploi.

Aux termes de cette analyse, l'étude propose :

- De développer les politiques de promotion de l'emploi orientées vers les secteurs pourvoyeur d'emploi.
- Développer davantage la collaboration de l'État et les employeurs du secteur privé ; ce qui encouragerait le partenariat Public-Privé pour promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les secteurs de croissance.
- D'orienter les programmes de formation et de stage vers les secteurs à potentiel d'emploi ; ce qui permettrait d'avoir une politique d'emploi plus efficace.
- La promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes hommes et femmes pourrait aider à lutter contre le chômage. L'un des moyens est la démultiplication des formations en faveur de l'entrepreneuriat et l'accompagnement des jeunes de la formation à la matérialisation d'idées nouvelles orientée vers les secteurs de croissance.



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

Middle East Bank Towers,

3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@ercafrica.org